



---

Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 30 juin 2011

## DOSSIER DE PRESSE

Campagne 2011-2012  
de recrutement des apprentis

**L'apprentissage : un échange gagnant**



**Contact presse**

Service communication CCI

Bérangère Sedan, tél : 24.31.48 – fax : 24.31.31 – [b.sedan@cci.nc](mailto:b.sedan@cci.nc)

# SOMMAIRE

## **I. Actualités**

- Lancement de la campagne de recrutement 2011-2012
- Des formations adaptées à chaque métier

## **II. L'apprentissage, un échange gagnant pour le jeune et l'entreprise**

## **III. La CCI apprentissage en chiffres**

## **IV. Contacts**

# I. Actualités

## - Lancement de la campagne 2011-2012 de recrutement des apprentis

La campagne de recrutement des apprentis pour la rentrée 2012 démarrera dès le mois d'août. Les jeunes intéressés par l'apprentissage sont invités à se présenter au Point Apprentissage, qui regroupe l'offre de formation des trois Chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture) et qui informe depuis 2006 plus de 7000 personnes par an en moyenne. Le calendrier des inscriptions est disponible sur le site internet du Point A : <http://pap.cci.nc/>

Quant aux chefs d'entreprise désireux d'accueillir un apprenti, ils pourront signer un contrat d'apprentissage dès le 1<sup>er</sup> décembre 2011 et jusqu'au 30 avril 2012 auprès de l'un des CFA des Chambres consulaires. Les cours débuteront début février 2012.

## - La CCI apprentissage : des formations adaptées à chaque métier

### Métiers du commerce

BAC PRO commerce

BTS Négociation client

BACHELOR EGC, Gestion commerciale et financière

### Métiers des services aux entreprises

BAC PRO Accueil, relation clients et usagers (à Koné)

BTS Assistant gestion PME-PMI

BAC PRO Comptabilité

BTS Comptabilité et gestion des organisations

LICENCE PRO révision comptable

### Métiers de la logistique

BAC PRO logistique (à Nouméa et Koné)

BTS Transport

LICENCE PRO achat logistique

### Métiers paramédicaux et sociaux

CAP Petite enfance

BP Préparateur en pharmacie

### Métiers du bâtiment

BAC PRO organisation, réalisation et gestion du gros-œuvre (en partenariat avec le Lycée Petro Attiti)

## II. L'apprentissage, un échange gagnant

L'apprentissage est un investissement gagnant, aussi bien pour le jeune motivé par une insertion professionnelle rapide et efficace, que pour l'entreprise qui souhaite se doter de nouvelles compétences, immédiatement opérationnelles et correspondant parfaitement à ses besoins.

### ●Une réponse adaptée aux attentes des entreprises

Avec des filières d'enseignement créées en fonction des demandes des professionnels et adaptées en permanence aux évolutions du marché, la CCI apprentissage s'attache à satisfaire au mieux les entreprises. Pendant 1, 2 ou 3 ans, l'entreprise intègre un jeune motivé, qui sera formé à ses méthodes et à sa culture propre. Pour l'employeur, c'est l'assurance de former de futurs collaborateurs rapidement autonomes, opérationnels et impliqués dans la vie de la société, en tenant compte des besoins et de l'environnement économique de l'entreprise.

### ●Un partenariat étroit

Le jeune apporte un regard neuf et son envie d'apprendre un métier. Son implication est d'autant plus grande qu'il suit une formation en adéquation avec l'activité professionnelle qu'il a choisi. L'implication du maître d'apprentissage est primordiale. C'est lui qui, au sein de l'entreprise, intègre l'apprenti dans la structure, l'encadre et transmet au jeune son métier, son savoir-faire, son expérience, en vue d'une éventuelle embauche une fois l'apprenti diplômé. Le rôle des formateurs est également incontournable car ils assurent le lien entre le travail en entreprise et les cours théoriques.

Pour l'entreprise, l'embauche d'un jeune en contrat d'apprentissage, c'est :

- Un collaborateur supplémentaire présent en moyenne de 60 à 70 % du temps dans l'entreprise
- Un apport de connaissances nouvelles
- Un investissement reconnu dans la formation des professionnels de demain
- Une participation à l'augmentation du niveau de qualification en Nouvelle-Calédonie
- Des avantages financiers : exonération totale des charges sociales sur le salaire de l'apprenti, faible charge salariale, prime à l'apprentissage (100 000 à 180 000 XPF).

### III. La CCI apprentissage en chiffres

(Année 2010)

- **2** centres de formation : Nouméa et Koné
- **11** filières du CAP au BTS
- **37** formateurs dont 60% de professionnels en exercice
- **400** jeunes âgés de 16 à 25 ans formés chaque année
- **300** entreprises partenaires
- **82%** des inscrits, diplômés

### IV. Contacts

#### Contact jeunes

Point Apprentissage :

14 rue de Verdun, Nouméa – lien site internet : <http://pap.cci.nc>



#### Contact entreprises

Les entreprises souhaitant se renseigner sur les formations ou les conditions d'accueil d'un apprenti doivent contacter la CCI Apprentissage :

14 rue de Verdun, Nouméa – lien site internet : <http://cfa.cci.nc>

